

Conseil Scientifique de l' UFR de Physique – 14 novembre 2016

Présents : Cristiano Ciuti, Sylvain Chaty, Christophe Deroulers, François Graner, Thibaut Houdy, Paul Indranil, Antoine Kouchner (scribe), Anne Lemièrre, Anke Lindner, Juliette Mangeney, Christian Ricolleau, Mélissa Ridel, Sébastien Rodriguez, Gérard Rousset, Véronique Van Elewyck.

Invités : Sylvie Hénon, Yannick Giraud-Hérou, Imane Boucena, F. Richard

1) Intervention des Ecoles Doctorales sur l'arrêté concernant le doctorat [arrêté du 25 mai 2016]

Cadre UPD: 3 écoles doctorales avec plusieurs établissements, Step'Up, ED127 A&A, Physique en Ile de France (PIF).

Sylvie Hénon : présente le nouvel arrêté fixant le cadre national et les modalités d'obtention du doctorat, entré en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2016. Elle insiste sur les nouveautés : avis du comité de suivi pour la réinscription à partir de la 3^e année, nouvelle formation obligatoire sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique...

Le nouvel arrêté réaffirme par ailleurs une durée de 3 ans (temps plein), 6 ans au maximum à temps partiel.

Le jury de thèse doit permettre d'assurer représentation équilibrée des femmes et des hommes. Le directeur de thèse participe au jury mais ne prend pas part à la décision. Le texte n'évoque pas de mention de thèse, la plupart des établissements les ont supprimées. Pour Paris Diderot, cette décision sera prise au début 2017, l'UFR n'est donc plus appelée à s'exprimer à ce sujet. En attendant, il faut remplir les « anciens » formulaires.

Concernant les autorisations de cumul, depuis septembre 2016, des autorisations seront délivrées, sans excéder 1/6 de la durée annuelle du travail effectif (au plus 64 heures) : rémunération comme une vacation (à minima).

Il faudra une discussion à l' UFR pour discuter de comment organiser une éventuelle répartition de possibles heures d'enseignement.

Question Houdy : quid des dépassements de la durée des thèses et rémunération associées ? Un planning de fin de thèse sera rédigé au printemps qui précède : un engagement réciproque.

F. Graner : prochain conseil scientifique le 28 novembre à 9h30.

Demande de changement d'affectation de H. Peerhossaini

Documents transmis.

F. Graner : ancien directeur du LIED. Il a démissionné avant une AG du laboratoire. Demande à rejoindre APC. Les deux directeurs concernés sont d'accord. Professeur jusqu'au 31 août 2019.

Question M. Ridel : quelles raisons motivent ce changement ? Raisons essentiellement humaines, plus que scientifiques.

4 propositions :

- discussion reportée à plus tard avec avis du CDL d'APC : 3 pour, 12 contre, 6 abstentions

- pas de motivation scientifique donc pas d'avis du CS : 17 pour, 1 contre, 3 abstentions

- pas de motivation scientifique avis favorable par soucis d'apaisement : 12 pour, 6

contre, 3 abstentions

- pas de motivation scientifique : avis défavorable. 5 pour, 12 contre, 4 abstentions.

→ Le CS ne donnera pas d'avis au CUFR.

Points d'information sans débat :

- B. Andreotti a changé d'affectation pour un laboratoire de l'ENS (physique statistique) et déposé une demande en ce sens à la DARI, dont on attend la réponse.

- Consultation des 14-15 novembre; jusqu'à demain 17h00.

- Rencontre avec les physiciens de Paris 5 (12).

Les physiciens se sentent isolés au sein de l'UFR biomédicale interdisciplinaire de Paris 5, et se renseignent pour anticiper les changements en préparation. En cas de fusion, ils envisagent de demander à rejoindre l'UFR de physique pour ce qui concerne leur enseignement. En cas de vote contraire à la fusion mi-décembre 2016, ils réfléchiront à la possibilité d'une demande analogue, vers l'UFR de physique de Paris 7. Ils sont dispersés dans des structures de recherches variées, la plupart hors du site des Saint-Pères; ils ne demandent pas nécessairement à en changer. Après un tour d'horizon large et cordial, le bureau de l'UFR de physique de Paris 7 prend bonne note de la situation.

Demandes de délégation CNRS :

François G doit envoyer dès que possible la répartition des rapporteurs (résumé écrit et évaluation à envoyer pour le 25 novembre au soir).

Le CS demande les tableaux historiques des délégations et CRCT déjà obtenues.

Préparation des séances sur la politique scientifique

On repousse à janvier 2017.

François G doit envoyer dès que possible la lettre aux directeurs de laboratoire pour pouvoir lancer le travail des rapporteurs.

Questions diverses